



validité d un testament fait avant mariage

Par **luken**, le **03/09/2009** à **14:33**

Bonjour,

mon pere est decede il y a quelques mois il etait divorcé de ma mere depuis 1970 il c est remit avec une femme en 1979 avec laquelle il n a eu aucun enfant il se sont mariés quant 1987 .cette femme qui est donc ma belle mere a retrouvé un testament dans de vieux papiers.ce testament date de 1984 (il n etait pas mariés)il lui donne un droit d usage et d habitation sur la maison de famille qui nest pas sa residence principale ainsi qu une somme d argent.ma question est se testament sortie de nulpart est il valable l argent m importe peu mais ne pas pouvoir habité la maison qui a vus naitre mes arriere arriere grand parents me brise le coueur elle ne veut pas l habité cette maison a par quelques jours par an mais me detestent pour je ne sait quelle raison elle ne voudra pas abandonné se droit.merci d avance pour vos reponses